



Ad. E.

Me CLAUDE BÉLAND, O.Q., Ad. E.
École des sciences de la gestion,
Université du Québec à Montréal
Montréal

Ces notes biographiques ne s'avèrent pas exhaustives.

Me Claude Béland possède une expertise en droit commercial, et plus particulièrement en droit des coopératives et de la mutualité, tant sur le plan national qu'international, dans le secteur des coopératives de services financiers.

CONTRIBUTION

Me Béland a été professeur de droit commercial aux H.E.C (1959-1968), professeur de droit des coopératives à la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal (1968-1985) et de droit comparé de la coopération à la Faculté de droit, ainsi que professeur à l'École du Barreau (1974-1979). ● Il est membre du Comité sur la gouvernance du Barreau du Québec et a été président du conseil d'administration du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec (2001-2007). ● Il a également créé un cours sur la *Loi des caisses d'épargne* et la *Loi sur le Barreau*. ● Il est l'auteur de divers ouvrages et collectifs, en plus d'avoir donné de nombreuses conférences.

RAYONNEMENT

Il est président du conseil d'administration de la Chaire de la responsabilité sociale et du développement durable, qu'il a lui-même fondée en 2001 à l'UQAM. Il a, entre autres, été président du Mouvement Desjardins et de l'Association internationale des banques coopératives, administrateur de la Régie de l'assurance-dépôt du Québec et membre du conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il a reçu de nombreux prix, dont le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ).